

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 12 décembre 2022

N° CM12122022-04  
NB/CPG

L'an deux mille vingt-deux, le douze du mois de décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MARCHAND, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**Date de convocation : 6 décembre 2022**

**Nombre de Conseillers : 29**

**Nombre de votants : 28**

**Présents :** M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, M F. RABAUD, M A. PERROTIN, M C. PRIOU, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPAULT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

Mme M. DEVANNE

Procuration à

M JC MARCHAND

M C. PELLETIER

"

Mme MN FRADIN

Mme M. LERAY

"

M A. PERROTIN

Mme L. BRISSEAU-JAUZELON

**Secrétaire :** Mme L. AVOINE

---

#### **OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX COMMUNAUX**

VU le Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT que les services municipaux assurent le nettoyage des bâtiments de la Commune, à l'exception des équipements sportifs et des halles qui sont confiés à un prestataire ;

CONSIDERANT que le marché actuel prend fin au 31 décembre 2022 et qu'une consultation a été engagée en procédure adaptée le 10 novembre 2022, pour son renouvellement pour les années 2023 et 2024 ;

CONSIDERANT qu'à la date limite de dépôt des offres, le 28 novembre 2022, 3 dossiers ont été enregistrés :

- ABER PROPLETE de Venansault ;
- D.E.S. PROPLETE de Fontenay-le-Comte ;
- NET 85 SEV de Pouzauges ;

CONSIDERANT qu'après analyse des offres, celle de la société NET 85 SEV de Pouzauges s'avère être économiquement la plus avantageuse au regard des critères arrêtés dans le règlement de la consultation, avec un montant annuel de 76 050,00 € HT ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'attribuer le marché pour le nettoyage des locaux communaux à l'entreprise NET 85 SEV de Pouzauges, pour un montant annuel de 76 050,00 € HT, et ce pour les années 2023-2024 ;

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Lydie AVOINE**  
Secrétaire de séance

Pour le Maire empêché  
**Jean-Claude MARCHAND**  
1<sup>er</sup> Adjoint

